

PARVEST JAPAN YEN BOND

Ex : PARVEST YEN BOND 31/05/2010

Part Classic



Le compartiment a pour objectif la valorisation de ses actifs à moyen terme en investissant principalement dans des obligations libellées en yens japonais et émises par des débiteurs de bonne qualité "investment grade". Le degré d'exposition du portefeuille est déterminé en fonction des perspectives d'évolution des taux d'intérêt et la sélection de titres est opérée dans le cadre de l'exposition souhaitée. La sensibilité est comprise entre 0,5 et 8.

COMMENTAIRE DE GESTION AU 31/05/2010

Les rendements des obligations d'État japonaises ont baissé en raison de l'instabilité persistante des marchés de la dette souveraine européenne et des tensions dans la péninsule coréenne. La surpondération de la duration et notre modeste exposition de type «bullet» ont contribué à la performance, mais notre exposition aux obligations d'État japonaises indexées sur l'inflation a eu une incidence légèrement pénalisante du fait de la baisse des points morts d'inflation. Notre exposition aux obligations d'entreprise s'est avérée quelque peu préjudiciable.

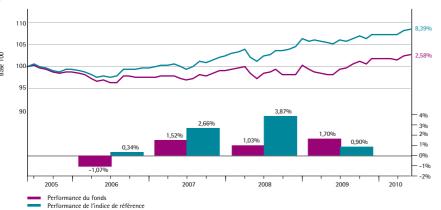
Nous avons surpondéré la duration tout au long du mois et avons ajouté à notre exposition de type «bullet» une petite position misant sur un aplatissement de la courbe. Prenant acte de l'aggravation des risques géopolitiques, nous avons réduit notre exposition aux obligations d'entreprise coréennes, sans pour autant obérer la performance. Leurs valorisations étant devenues attractives, nous avons renforcé notre exposition aux obligations d'État japonaises indexées sur l'inflation.

Les perspectives à moyen terme des obligations d'État japonaises nous semblent toujours prometteuses. Au regard de la hausse de la volatilité, nous sommes circonspects à l'égard du secteur des obligations d'entreprise. Nous préférons les obligations d'État japonaises indexées sur l'inflation, actuellement bon marché.

FERFORMANCES AU 31/05/2010 (Net)

	JP	Y	EU	JR
Cumulées (%)	Fonds	Indice	Fonds	Indice
1 mois	0,16	0,26	12,09	12,19
3 mois	0,71	0,93	9,34	9,58
depuis le début de l'année	0,67	0,99	20,37	20,76
1 an	4,61	3,19	26,53	24,82
3 ans	5,34	8,49	54,58	59,20
5 ans	2,58	8,39	22,20	29,12
depuis création (30/03/1990)	81,22	151,20	208,90	328,19
Annualisées (%)				
3 ans	1,75	2,75	15,61	16,75
5 ans	0,51	1,62	4,09	5,24
depuis création (30/03/1990)	2,99	4,67	5,75	7,47

PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUELLES (JPY) (Net)



Eligible Assurance Vie Obligations Japon Aggregate Toutes maturités

ECHELLE DE RISQUE

Horizon d'investissement recommandé: 3 ans minimum



GÉRAN1

Naruki NAKAMURA

INDICE DE RÉFÉRENCE

JPM GBI Japan

CHIFFRES CLÉS - JPY

Valeur liquidative	
Part capitalisante	20 728,00
Maxi 2010	20 795,00
Mini 2010	20 502,00
Part distribuante	11 602,00
Actif du compartiment (mln)	11 568,72
Dernier dividende (22/06/09)	105.00

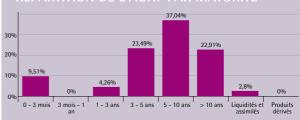
CODES CAPI/DISTR

	Capitalisation	Distribution
ISIN	LU0012182712	LU0012182639
BLOOMBERG	PYK3728 LX	PYU3727 LX
VALOREN NR.	596658	596657

SENSIBILITÉ

Fonds	7,21
Indice de référence	7,03
POURCENTAGE DE TITRES AU	0,00

RÉPARTITION DE L'ACTIF PAR MATURITÉ



SENSIBILITÉ PONDÈRÉE DES PRINCIPALES

LIGINES (%)		
Japan Government Ten Year Bond 1,50 2	2,05	Gouvernemental
JGB 20YRS 2,30 20/06/2027	1,81	Gouvernemental
JAPAN 0,50 20/12/2014	1,05	Gouvernemental
JGB 30 Y 2,50 20/09/2035	0,78	Gouvernemental
JAPAN 2,10 20/03/2024	0,47	Gouvernemental
Japan Government Ten Year Bond 1.50 2	0,39	Gouvernemental
JAPON 1,50 20/12/2017	0,19	Gouvernemental
Japanese Govt CPI Linked 1,00 10/06/2016	0,07	Gouvernemental
JAPANESE GOVT CPI LINKED 10/06/2018	0,06	Gouvernemental
TBILL JP 26/07/2010	0,01	Gouvernemental
Nombre total de positions: 11		1/2

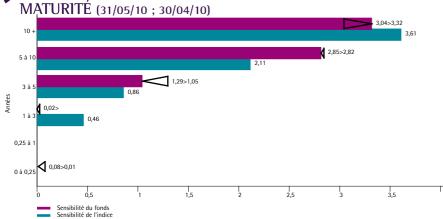
Source calcul de performance : BNP Paribas Securities Services

PARVEST JAPAN YEN BOND





CONTRIBUTION A LA SENSIBILITÉ PAR TRANCHE DE



▼ RÉPARTITION PAR NOTATION ÉMISSION* (OPCVM EXCLUS)



Ce document est établi par BNP Paribas Asset Management (BNPPAM), société de gestion de portefeuille de droit français. Il contient des éléments d'information, des opinions et des données chiffrées que BNP PAM considére comme fondés ou exact au jour de leur établissement en fonction du contexte économique, financier ou botirisé ret du monent. Ce document est produit à titre d'information uniquement et ce obj. Page de considére men en ceffre de verte ou prescription. Il ne constitue pas le base d'un contrat ou d'un engagement on la contrat que ce soit. Ce document est fourni sans que nous ayons une connaissance précise de votre profit de risque, qui sera établi à l'occasion d'un test d'adéquation avant fout engagement cous. Avant fouté décision d'investissement, vous devez : - lire attentivement la Notice d'Information ou le Prospectus Simplifié agréé par l'autorité de tutelle (Autorité des Marchés Financiers) disponibles auprès de BNP PAM. Service Marketing et Communication – 14 rue Bergère 7500 Paris ou des distributeurs commercialissant l'OPCVM. Prendre connaissance des statuts de la SICAV ou du réplement du FCP, ou de la Note Détaillée de l'OPCVM et des derniers documents périodiques de l'OPCVM établis par la Société de Gestion, qui sont également tenus à votre disposition auprès de BNP PAM. Service Marketing et Communication – 14 rue Bergère 75009 Paris ou souter vos propres conseils juridiques, fiscaux, financiers autres pour vous assurer de l'adéquation du produit à votre situation et vos objectifs. Pour les fonds approuvés à la distribution au public en Suisse où à partir de la Suisse, le prospectus, les prospectus simplifiés (si applicable) estatuts, ainsi que les rapports annuels et semestriels peuvent être obtenus gratuitement auprès du représentant et agent payeur en Suisse, BNP Paribas (Suisse) SA, 2, lace de Hollande, 1204 Genève. Compte tenu des risques d'ordre économique et boursier, BNPPAM ne peut donner aucune assurance que l'OPCVM attention et vos objectifs. Pour les fonds approuvés à la distr

Volatilité	2,52%
Tracking error	1,02%
Ratio d'information	-0,98
Ratio de Sharpe	0,41
Alpha	-1,07%
Bêta	1,03
R ²	0,84

Duration

Date d'ouverture juridique	27 mars 1990
Devise de référence (de la part)	Yen japonais
Forme juridique	SICAV

Nombre de part minimum ultérieur

Droits d'entrée Max

Commission de conversion Max

Droits de sortie

Néant sauf en cas de rachat massif : 1 % maximum (acquis à la sicav)

Commission de gestion max (annuel)

Centralisation des ordres

Jour J-1 avant 15h00 (heure de Luxembourg). Précentralisation à 14h00 en France

Exécution/type de cours

VL inconnue

Règlement livraison

Débit / crédit en compte : J+4 (J+3 pour la France)

Promoteur

BNP PARIBAS SA

Société de gestion BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT LUXEMBOURG

Gestionnaire financier par délégation BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT JAPAN LTD

Dépositaire

BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES (Luxembourg)

7,29